



De l'intérêt de l'approche historique pour la gestion des risques côtiers

Par Alain HENAFF, Maître de conférence – Université de Bretagne Occidentale, Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM), UMR 6554 GEOMER - Place Copernic, 29280-PLOUZANE (Alain.Henaff@univ-brest.fr)

L'approche des risques côtiers de submersion et d'érosion développée dans le projet ANR CEP&S Cocorisco (2011-2015) s'est appuyée sur l'étude interdisciplinaire des quatre composantes de la vulnérabilité systémique que sont les aléas, les enjeux, la gestion et les représentations. Le cadre géographique d'application de ce projet s'est étendu aux territoires côtiers de la Bretagne. Dans cet objectif, la partie du projet consacrée aux aléas littoraux de submersion et d'érosion a été abordée en se fondant sur l'inventaire systématique des dommages côtiers et leur analyse spatiale et temporelle. Cet inventaire a été établi sur la période allant de la fin du XVIII^e siècle jusqu'à nos jours à partir des archives écrites et iconographiques (quotidiens locaux et régionaux, ouvrages universitaires et scientifiques, cartes postales, ...). Bien que leur exhaustivité soit toujours incertaine, ces données sont particulièrement utiles du point de vue de la gestion des risques côtiers. Elles permettent de définir les territoires côtiers régionaux déjà impactés par des événements météo-marins. A ce titre, elles peuvent constituer une mémoire locale et régionale du risque, à la fois pour les gestionnaires, les élus et les habitants. Parallèlement l'analyse de ces données met clairement en évidence une croissance continue des dommages côtiers au cours de la période historique. Celle-ci ne répond pas à une augmentation de la fréquence ou de la sévérité des événements météo-marins qui en sont à l'origine sur la même période mais doit être plus sûrement mise en parallèle avec l'importante augmentation des enjeux exposés sur ces littoraux. Enfin, la réalisation de cette chronique et son analyse toujours en cours permettent désormais d'aborder la question de la caractérisation de l'aléa, notamment en termes d'intensité des dommages, d'aire de répartition et de probabilité de survenue.